

## HORAIRE HIVER 2022

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.  
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.  
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William  
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

### AVIS IMPORTANT

**Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.**

[En savoir plus sur les modes d'enseignement](#)

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
EEC110				ANALYSE FINANCIÈRE ET DE RENTABILITÉ EN CONSTRUCTION				
	01	Ven	13:30 - 21:30	C				
		Sam	09:00 - 17:30	C				
		11 mars 2022 12 mars 2022 25 mars 2022 26 mars 2022 08 avril 2022 09 avril 2022 Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 24 mars 2022 / 07 avril 2022						
EEC303				MÉTHODES ET ESTIMATION DES ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES DU BÂTIMENT				
	01	Ven	13:30 - 21:30	C				
		Sam	09:00 - 17:30	C				
		07 janvier 2022 08 janvier 2022 21 janvier 2022 22 janvier 2022 04 février 2022 05 février 2022 18 février 2022 Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 20 janvier 2022 / 03 février 2022						
EEC404				MÉTHODES ET ESTIMATION POUR LES PROJETS INDUSTRIELS				
	01	Ven	13:30 - 21:30	C				
		Sam	09:00 - 17:30	C				
		14 janvier 2022 15 janvier 2022 28 janvier 2022 29 janvier 2022 11 février 2022 12 février 2022 26 février 2022 Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 27 janvier 2022 / 10 février 2022						
EEC550				ESTIMATION BUDGÉTAIRE EN CONSTRUCTION				
	01	Ven	13:30 - 21:30	C				
		Sam	09:00 - 17:30	C				
		14 janvier 2022 15 janvier 2022 28 janvier 2022 29 janvier 2022 11 février 2022 12 février 2022 26 février 2022 Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 27 janvier 2022 / 10 février 2022						
EEC707				MÉTHODES ET ESTIMATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE				
	01	Ven	13:30 - 21:30	C		A-3450		
		Sam	09:00 - 17:30	C		A-3450		
		11 mars 2022 12 mars 2022 25 mars 2022 26 mars 2022 08 avril 2022 09 avril 2022 Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 24 mars 2022 / 07 avril 2022						
GCI101				L'INFORMATIQUE ET LA CONSTRUCTION				
	01	Jeu	18:00 - 21:30	C		A-1212		
		Mar	18:00 - 22:00	TP-Labo/2		A-3346		
GCI105				MÉTHODES DE CONSTRUCTION				
	01	Lun	18:00 - 21:30	C				
		Mer	18:00 - 22:00	TP-Labo/2				

## HORAIRE HIVER 2022

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.  
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.  
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William  
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

### AVIS IMPORTANT

**Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.**

[En savoir plus sur les modes d'enseignement](#)

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
GCI411				CONTRATS DE CONSTRUCTION ET OBLIGATIONS				
	01	Lun	18:00 - 21:30	C		A-1220		

### NOTES

- a) Programmes d'études
- B : baccalauréat
- GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité
- GC : certificat en gestion de la construction
- GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements
- PI : certificat en production industrielle
- CT : certificat en télécommunication
- TS : certificat spécialisé en génie des technologies de la santé
- b) Activités
- C : cours TP : travaux pratiques LABO : laboratoires
- TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semaines LABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines
- TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).
- c) À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT :
- Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.
- Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.